

NOTE DE CONJONCTURE "Et maintenant"

Quimper, le 16 mai 2017

Tout ce qui ne devait pas dû arriver en 2016 est arrivé : le Brexit, l'élection de Donald TRUMP et le "non" au référendum italien sur la réforme de la constitution.

Nous avons vécu une campagne Présidentielle de dénigrement. L'invective a permis aux candidats d'éviter de s'exprimer sur les mesures désagréables qu'ils seront amenés à prendre sous la pression des instances européennes.

On ne rasera pas gratis, ce n'est pas une surprise. La TVA sociale a été supprimée par François Hollande, elle réapparaîtra peut-être pour remplacer la taxe d'habitation.

Les motifs de prudence pour les mois à venir se limitent à la stabilité de la croissance américaine et au rythme de la hausse des taux d'intérêts. S'il devait s'accélérer, ce ne serait pas sans conséquences sur nos propres taux, mettant ainsi en danger la reprise européenne. Les risques de remontée du protectionnisme semblent s'éloigner.

Les clignotants risquent d'évoluer de façon dispersée. L'alignement des planètes avec le dollar élevé, le pétrole pas cher, les taux d'intérêt bas, les politiques d'abondance de liquidité et les performances des entreprises devrait arriver à son terme.

Tous ces évènements ont été compensés par l'abondance de liquidités, par la baisse du chômage de mois en mois au niveau européen et par les bons résultats des entreprises, à l'image de ceux de Valeo dont l'activité progresse de 22% sur un an.

Ce n'est plus l'église qui est remise au centre du village, mais l'entreprise. La loi EL KOMRI devrait être renforcée. C'est un encouragement donné aux employeurs. Le MEDEF a d'ailleurs bien accueilli les résultats du vote.

Elu majoritairement par le centre gauche, le Président nomme un premier ministre LR. C'est sans doute un signe de tendance et de pragmatisme qui devrait mettre en avant l'efficacité plutôt que les vœux pieux en orientant la politique vers la création d'emplois privés. On peut même espérer séduire à nouveau les investisseurs étrangers dubitatifs sur le modèle anglais de l'après Brexit.

Les SCPI

Dans ma note de Septembre, à cause de la fragilité du marché obligataire et parce qu'on ne peut pas tout mettre en actions, j'invitais à privilégier les parts de SCPI par rapport aux fonds en euros, entre autres.

La période m'a donné raison puisque les rendements des fonds en euros continuent à baisser ; il n'y a rien de plus logique. Tous les investisseurs qui nous ont suivis sur Immorente ont bien joué puisque le prix de la part a progressé de 1,54% le 21 Avril. Ainsi le rendement sur 12 mois a été de l'ordre de 6,53% si on ajoute les revenus à l'augmentation du prix des parts et du dividende exceptionnel sur plus-value de cession. Non seulement c'est une bonne nouvelle, mais c'est aussi un message adressé au marché puisque cette SCPI a toujours été prudente sur l'évolution du prix de sa part.

Quels effets MACRON sur la Gestion d'un Patrimoine ?

Si Emmanuel MACRON met en avant la nécessité d'investir dans les entreprises on constate son désintérêt pour l'immobilier.

Enfin, sur l'assurance-vie, Emmanuel MACRON a annoncé qu'il prévoyait un **PFU (Prélèvement forfaitaire unique) à 30%** au bout de 8 ans, contre 7,5% actuellement.

C'est donc le moment de profiter de la fiscalité avantageuse avant qu'il ne soit trop tard. La doctrine en matière de fiscalité est de ne pas rendre les lois rétroactives afin d'inspirer un minimum de confiance aux épargnants.

C'est pour cette raison que la taxation ne devrait pas concerner les versements effectués avant la réforme, comme en 1997, mais uniquement les gains des nouveaux versements sur les fonds en euros et, sur les fonds participant à la croissance économique, sur les gains des nouveaux versements lorsque ceux-ci sont supérieurs à 150 000 €.

Sortir des contrats qui sentent la poussière.

Il est parfois tentant de conserver des vieux contrats au motif qu'ils ont plus de 8 ans. C'est aussi logique que de conserver autrefois des gourmandes Panhard au motif qu'elles étaient exonérées de vignette après 10 ans.

Le cadre fiscal de l'assurance-vie va se dégrader pour les futurs versements, c'est donc le moment de revoir fondamentalement vos stratégies de gestion d'épargne, d'autant que notre nouveau Président a déjà manifesté une certaine hostilité à la transmission intergénérationnelle. N'oublions pas que l'assurance vie évite aussi, un jour ou l'autre de subir un krach successoral à -20% ou plus.

Les sujets brûlants de la fiscalité, de la retraite... reviendront sur le devant de la scène ; il est sans doute prudent de se créer un volant de sécurité avant l'arrivée des premières ordonnances.

Pierre CORRE